



Enquête sur les fermes de novembre 2004

Québec et Ontario



CONFIDENTIEL une fois rempli
 Cette enquête est menée en vertu de la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada (1985), ch. S-19. En vertu de la Loi sur la statistique, il est obligatoire de remplir le présent questionnaire.

La présente enquête vise à recueillir des renseignements sur les superficies et la production de vos grandes cultures.

La loi interdit à Statistique Canada de publier des statistiques recueillies au cours de cette enquête qui permettraient d'identifier une entreprise, une institution ou un particulier sans que ceux-ci en aient donné l'autorisation par écrit au préalable. Les données déclarées sur ce questionnaire resteront confidentielles, elles serviront exclusivement à des fins statistiques et elles seront publiées seulement de façon agrégée. Les dispositions de la Loi sur la statistique qui traitent des données confidentielles ne sont modifiées d'aucune façon par la Loi sur l'accès à l'information ou toute autre loi.

Revisez l'information sur l'étiquette. Si les renseignements sont erronés ou incomplets, veuillez faire les corrections nécessaires dans les espaces ci-dessous.

FRM		Nom de l'exploitation (s'il y a lieu)		Code régional
NA 1		Nom de famille	-	Téléphone
		Prénom et initiale		
ADR	R.R.	Case postale	-	Téléphone
		Code postal	-	Téléphone
		Bureau de poste (nom de la ville ou du village où le courrier est reçu)		
COU				
	Courriel (s'il y a lieu)			
NA 3		Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)	-	Téléphone
NA 4		Nom de l'associé(e) (s'il y a lieu)	-	Téléphone
SPA				
	Nom de la société par actions (s'il y a lieu)			

Les questions suivantes portent sur TOUTES LES SUPERFICIES EXPLOITÉES.

<p>● Inclure : - les superficies louées des autres exploitations, les superficies en culture, les boisés, les superficies incultes, les pâturages et les terres de la Couronne ou les terres publiques servant à l'agriculture.</p>	<p>● Exclure : - les superficies louées à d'autres exploitations, les pâturages communautaires, les superficies d'une association coopérative ou les réserves de pacage.</p>
--	---

SECTION A PRÉVISIONS D'ENSEMENCEMENT DU BLÉ D'HIVER ET SEIGLE D'AUTOMNE

1. **Avez-vous ou prévoyez-vous semer du blé d'hiver ou du seigle d'automne à l'automne de 2004?**

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION B.)

2. **Quelles cultures avez-vous ou prévoyez-vous semer?**

Blé d'hiver Seigle d'automne
(ALLEZ À LA PROCHAINE QUESTION.)

3. **Quelle superficie avez-vous ou prévoyez-vous ensemençer?**

Culture	Code	Superficie prévue	UDM		
			ac	ha	arp
a. Blé d'hiver	206	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>
b. Seigle d'automne	212	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>

(ALLEZ À LA SECTION B.)

SECTION B SUPERFICIE ENSEMENCÉE ET RÉCOLTÉE, ET RENDEMENT

1. **Avez-vous fait des grandes cultures en 2004?**

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION C.)

2. **Dans le tableau ci-dessous, inscrivez votre superficie ensemencée et votre superficie récoltée ou que vous prévoyez récolter (pour le grain). Inscrivez aussi le rendement (ou la production totale) que vous avez obtenu ou prévoyez obtenir.**

Culture	Code	Superficie ensemencée	UDM			Code	Superficie récoltée/Superficie récoltée pour le grain	Code	Rendement moyen	UDM 1 à 19 (voir ci-dessous)
			ac	ha	arp					
a. Haricots blancs secs (Pea Beans (Navy) seulement)	229	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	729	<input type="text"/>	329	<input type="text"/>	
b. Autres haricots secs (exclure les pois chiches et les féveroles)	236	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	736	<input type="text"/>	336	<input type="text"/>	
c. Maïs fourrager	217	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	717	<input type="text"/>	317	<input type="text"/>	
3. Quel est le taux d'humidité du maïs fourrager récolté ou à être récolté? (Si le maïs fourrager récolté est en silos, indiquez les dimensions sur la page 3. Sinon, allez à la prochaine culture. Si c'est la dernière culture, allez à la section C.)										
							45,0 à 90,0 %	977	<input type="text"/>	
d. Maïs-grain (inclure le maïs de semence et exclure le maïs sucré)	216	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	716	<input type="text"/>	316	<input type="text"/>	
4. Quel est le taux d'humidité du maïs-grain récolté ou à être récolté? (Allez à la question 9.a à la page 4.)										
							1,0 à 40,0 %	987	<input type="text"/>	
e. Pommes de terre	218	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	718	<input type="text"/>	318	<input type="text"/>	
f. Soya	228	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>	728	<input type="text"/>	328	<input type="text"/>	
(Allez à la question 10.a à la page 5.)										
g. Autres grandes cultures (Veuillez ne pas inscrire les autres cultures aux commentaires car nous n'en avons pas besoin pour cette enquête.)	225	<input type="text"/>	<input type="text" value="1"/>	<input type="text" value="2"/>	<input type="text" value="3"/>					

(ALLEZ À LA SECTION C.)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE	RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE	
	Boisseaux (BOIS.)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (TM)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LB)	Quintaux (CWT)		
1 ACRES	1	2	3	4	5	6	ACRES	BOIS. 19 - 1 (19)
2 HECTARES	7	8	9	10	11	12	HECTARES	TM 19 - 2 (21)
							KG 19 - 3 (22)	
3 ARPENTS	13	14	15	16	17	18	ARPENTS	LB 19 - 4 (20)
							CWT 19 - 5 (23)	
								19 - 6 (24)

SECTION B PRODUCTION - MAÏS FOURRAGER (suite)

5. Quelles sortes de silos et autres formes de production d'ensilage avez-vous?

- i) Silos verticaux (inclure silos-tours et cylindriques) (ALLEZ À LA QUESTION 6.)
- ii) Silos horizontaux et autres formes d'ensilage horizontales (inclure compartiments de stockage, silos en caveau, silos-meules, silos-couloirs, silos-fosses et ensilage en sac) (ALLEZ À LA QUESTION 7.)
- iii) Autres formes de production d'ensilage (inclure remorques de maïs fourrager) (ALLEZ À LA QUESTION 8.)

6. Quels sont les dimensions, le taux d'humidité et le taux de remplissage du (1^{er}, 2^e, ... 6^e) silo vertical?

Production en silos verticaux (inclure silos-tours et cylindriques)

# de silo	Diamètre (en pieds)	Hauteur (en pieds)	% rempli	Taux d'humidité (%)
1				
2				
3				
4				
5				
6				

(ALLEZ À LA PROCHAINE SORTIE DE SILOS/AUTRE FORME SÉLECTIONNÉE À LA QUESTION 5. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

7. Quels sont les dimensions, le taux d'humidité et le taux de remplissage du (1^{er}, 2^e, ... 6^e) silo horizontal et de la (1^{ère}, 2^e, ... 6^e) autre forme d'ensilage horizontale?

Production en silos horizontaux et autres formes d'ensilage horizontales (inclure compartiments de stockage, silos en caveau, silos-meules, silos-couloirs, silos-fosses et ensilage en sac)

# de silo	Largeur (en pieds)	Longueur (en pieds)	Hauteur (en pieds)	% rempli	Taux d'humidité %
1					
2					
3					
4					
5					
6					

(ALLEZ À LA PROCHAINE SORTIE DE SILOS/AUTRE FORME SÉLECTIONNÉE À LA QUESTION 5. SI C'EST LA DERNIÈRE, ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

8. Quel est le poids et le taux d'humidité de la (1^{ère}, 2^e, ... 6^e) autre forme de production d'ensilage?

Autres formes de production d'ensilage (inclure remorques de maïs fourrager)

Autre forme	Poids	UDM					Taux d'humidité (%)
		TM	TI	KG	LB	CWT	
1							
2							
3							
4							
5							
6							

317 Somme des questions 6+7+8.

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE SUR LA PAGE PRÉCÉDENTE. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

SECTION B

MAÏS-GRAIN ET SOYA (suite)

Définitions :

Biotechnologie : Ensemble des techniques de la science et du génie appliquées aux organismes vivants.

Génie génétique : Une technique permettant de transférer un gène spécifique d'un organisme à un autre.

Semence génétiquement modifiée : Semence dont l'information génétique a récemment été modifiée par une technique du génie génétique ou de la mutagenèse.

Mutagenèse : Procédé qui consiste à introduire une mutation grâce à l'action de traitements physiques ou d'agents chimiques mutagènes.

Gène terminateur : Un gène qui rend des graines de semence stériles.

Transgénique : Plante ou animal dont on a introduit un gène par génie génétique.

Autres termes utilisés pour graines de semence génétiquement modifiées :

Soya : Roundup Ready

Maïs-grain : Liberty Link, Roundup Ready, HTH, Maïs Bt (YieldGard, KnockOut, NatureGuard, Xtra, StarLink et Herculex)

9. a) De vos (# d'acres/hectares/arpents semés, déclarés à la page 2) _____ de maïs-grain, combien l'ont été avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure les variétés produites par méthodes classiques de croisement.)

Code	Superficie ensemencée avec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
260		1	2	3

(SI 260>0, ALLEZ À LA QUESTION 9. b, AUTREMENT ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE À LA PAGE 2. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

9. b) De vos (# d'acres/hectares/arpents déclarés à la question 9. a) _____ de maïs-grain, semés avec des semences génétiquement modifiées, combien ont été récoltés ou prévoyez-vous récolter pour le grain?

Code	Superficie récoltée Semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
760		1	2	3

(ALLEZ À LA QUESTION 9. c.)

9. c) Quel rendement ou production totale avez-vous obtenu ou prévoyez-vous obtenir?

Code	Rendement prévu Semences génétiquement modifiées	UDM
		1 à 19
360		

(ALLEZ À LA QUESTION 9. d.)

9. d) Depuis quelle année utilisez-vous les semences génétiquement modifiées pour le maïs-grain?

Code 008

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE À LA PAGE 2. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

SECTION B MAÏS-GRAIN ET SOYA (suite)

10. a) De vos (# d'acres/hectares/arpents semés, déclarés à la page 2) _____ de soya, combien l'ont été avec des semences génétiquement modifiées? (Exclure les variétés produites par méthodes classiques de croisement.)

Code	Superficie enssemencée avec des semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
261	<input type="text"/>	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	<input type="text"/> 3

(SI 261>0, ALLEZ À LA QUESTION 10. b, AUTREMENT ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE À LA PAGE 2. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

10. b) De vos (# d'acres/hectares/arpents déclarés à la question 10. a) _____ de soya, semés avec des semences génétiquement modifiées, combien ont été récoltés ou prévoyez-vous récolter?

Code	Superficie récoltée Semences génétiquement modifiées	UDM		
		ac	ha	arp
761	<input type="text"/>	<input type="text"/> 1	<input type="text"/> 2	<input type="text"/> 3

(ALLEZ À LA QUESTION 10. c.)

10. c) Quel rendement ou production totale avez-vous obtenu ou prévoyez-vous obtenir?

Code	Rendement prévu Semences génétiquement modifiées	UDM
		1 à 19
361	<input type="text"/>	<input type="text"/>

(ALLEZ À LA QUESTION 10. d.)

10. d) Depuis quelle année utilisez-vous les semences génétiquement modifiées pour le soya?

Code 009

(ALLEZ À LA PROCHAINE CULTURE SÉLECTIONNÉE À LA PAGE 2. SI C'EST LA DERNIÈRE CULTURE, ALLEZ À LA SECTION C.)

UNITÉ DE MESURE (UDM)

SUPERFICIE		RENDEMENT						PRODUCTION TOTALE		
		Boisseaux (BOIS.)	Kilogrammes (KG)	Tonnes métriques (TM)	Tonnes impériales (TI)	Livres (LB)	Quintaux (CWT)			
1	ACRES	1	2	3	4	5	6	ACRES	19 - 1 (19)	
									TM	19 - 2 (21)
									TI	19 - 3 (22)
2	HECTARES	7	8	9	10	11	12	HECTARES	19 - 4 (20)	
									LB	19 - 5 (23)
3	ARPENTS	13	14	15	16	17	18	ARPENTS	19 - 6 (24)	
									CWT	19 - 6 (24)

SECTION C PRODUCTION BIOLOGIQUE

Définitions :

Culture biologique : Culture produite selon des méthodes qui satisfont les normes biologiques d'un organisme certificateur reconnu.

Organisme certificateur : Groupe reconnu qui effectue des inspections dans les fermes pour vérifier si les normes de production biologiques sont respectées, et moyennant redevances, atteste que la production de la ferme satisfait les normes biologiques établies par l'organisme.

Terre de transition : Terre dont la certification à titre de terre biologique est en cours, mais qui n'a pas encore satisfait les normes permettant de la considérer biologique.

1. **Est-ce qu'une des grandes cultures ou fourrages que vous avez énumérés précédemment est une culture biologique?** (Inclure les cultures produites sur les terres de transition.)

Oui Non (ALLEZ À LA SECTION D.)

2. **Quel pourcentage de la superficie totale de la ferme est utilisé pour la production biologique?** (Inclure la superficie des terres de transition.)

Code	% (1 - 100)
012	<input type="checkbox"/>

(ALLEZ À LA SECTION D.)

SECTION D ENTENTE FÉDÉRALE - PROVINCIALE SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS

1. **ENTENTE FÉDÉRALE - PROVINCIALE SUR LE PARTAGE DES RENSEIGNEMENTS**

RÉSIDENTS DE L'ONTARIO :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration avec le ministère de l'agriculture de votre province, en vertu de l'article 12 de la Loi sur la statistique. Tout renseignement partagé avec un ministère provincial de l'agriculture est publié sous forme d'agrégat. Le ministère provincial de l'agriculture doit garantir la confidentialité de toutes les données partagées. Statistique Canada ne donne ni le nom, ni l'adresse d'un répondant à quelque ministère provincial de l'agriculture que ce soit.

Code	Oui	<input type="checkbox"/>
051	Non	<input type="checkbox"/>

Consentez-vous à partager des renseignements? (ALLEZ À LA QUESTION 2.)

RÉSIDENTS DU QUÉBEC :

Pour éviter qu'il y ait répétition dans les demandes de renseignements, la présente enquête est menée en vertu d'un accord de collaboration conclu avec l'Institut de la statistique du Québec et Statistique Canada pour le partage des renseignements en vertu de l'article 11 de la Loi sur la statistique.

Code	Oui	<input type="checkbox"/>
976	Non	<input type="checkbox"/>

2. **Demande pour les résultats de l'enquête** (ALLEZ À LA QUESTION 3.)

Code	Durée
949	<input type="checkbox"/>

3. **Durée totale de l'interview** (FIN DE L'ENQUÊTE)

COMMENTAIRES :
